

## Compréhension du texte

**Le métier** (=travail, profession) de guide touristique**Description du métier de guide touristique**

Le métier de guide touristique consiste à prendre un groupe de touristes en charge (= prendre la responsabilité) et à assurer (=garantir) le bon déroulement de leurs visites et de leur voyage. Le nom officiel du métier est « guide-interprète national ». Ce professionnel conduit des visites dans les musées et monuments historiques ; il est employé par les associations culturelles ou les agences de voyages. Le guide est le garant (=celui qui assure le...) du respect du contrat passé entre l'agence de voyages et les voyageurs. Il travaille pour une agence ou un organisateur de voyages.

Il doit **gérer** efficacement l'itinéraire, le temps consacré à l'activité et veiller à rendre ses commentaires dynamiques. Mais attention, il faut également savoir **gérer** un groupe ; on doit pouvoir doser de grands sourires, de la désinvolture mais aussi un peu d'autorité et de fermeté.

*Il a la gestion du groupe du côté professionnel et du côté humain.*

Avant d'aller sur le terrain (= commencer), il réalise donc un important travail de préparation en effectuant des recherches approfondies sur le sujet ainsi qu'un repérage, afin d'estimer la durée nécessaire et de « caler » (= calculer le temps et l'intérêt) ses commentaires sur le déroulement de la visite.

Comme le temps de la visite peut (comme il peut= pouvant) parfois être très court, il doit aussi pouvoir distinguer « l'essentiel » de « l'accessoire ».

S'il n'exerce pas déjà sous le statut d'employé sur un site ou pour un musée, il veille (=il pense) à prendre contact avec les différentes institutions ou sites, et à obtenir les autorisations requises. Il doit également s'y connaître (= savoir) des aspects pratiques liés à la visite (parking, pauses, repas, réservation de restaurant, indications des boutiques de souvenirs, etc.).

Le guide touristique peut être amené à effectuer ses visites à pied, en car, en bateau, etc. (= selon les exigences de l'itinéraire proposé: information accessoire)

**Les aspects professionnels**

En France, on recrute peu de guides touristiques à temps plein (= durée indéterminée CDI) : la plupart font des vacances (= remplacement) pour des musées, pour l'Office de Tourisme, pour une compagnie de voyages. On reste très rarement guide toute sa vie car c'est un métier assez précaire (= pas de longue durée), qui dépend des affluences touristiques. Le métier de guide touristique ne permet pas vraiment d'évolution de carrière (= pas de promotion). Certains guides ayant de l'expérience se diversifient et rédigent (= écrire) des guides touristiques (= après une longue carrière de guide on a l'expérience pour écrire des guides).

**La formation**

Pour ce qui concerne sa formation, aucun diplôme spécifique n'est exigé pour exercer le métier de guide touristique. Néanmoins, il est indispensable de posséder de solides connaissances en histoire, en géographie, et de maîtriser une ou plusieurs langues étrangères. Il est donc **conseillé** de détenir une licence ou un master d'histoire, d'histoire de l'art, d'arts plastiques ... avec un cursus (= parcours) en langues.

**(Où?)** On peut se préparer dans les universités (en général, trois ans d'études après le bac).

**(Pourquoi un métier assez précaire?)**

Pour des circuits moins culturels, certaines associations emploient des personnes en professions libérales ou des étudiants qui cherchent de petits boulots pour l'été.

